

MEMOIRE

PRÉSENTÉ AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT QUÉBEC

PAR YOLANDE VALLEE

Le 10 juillet 2019

Le projet de voie de contournement m'intéresse dans une volonté de transparence, respect, sécurité et de qualité. À travers ce mémoire, je tiens à vous faire part des sources du déraillement du train le 6 juillet 2013.

- 1- Le déplacement de la gare de triage à Nantes dans la deuxième pente la plus élevée en Amérique du Nord. Avant elle était située au centre-ville à Lac-Mégantic sur un niveau plat, donc sécuritaire.
- 2- La où les personnes ayant pris la décision de déplacer la gare de triage à Nantes, se sont-elles assurées de la sécurité pour la population de Lac-Mégantic, Nantes, Frontenac et les environs.
- 3- L'étude de vulnérabilité a-t-elle été faite, en déplaçant la gare de triage à Nantes. Si oui, peut-elle être disponible et nous fournir le lien internet afin de la consulter.
- 4- La compagnie MMA possède le pire dossier en manque de sécurité, entre autres, en coupant dans les dépenses, le personnel, l'entretien, et en augmentant la vitesse et la longueur des trains. Les wagons transportant cette matière inflammable étaient-ils vraiment sécuritaires? En fait, les wagons DOT-III ne l'étaient pas du tout sécuritaires. Tout ceci grâce à la déréglementation du gouvernement fédéral qui remet entre les mains des entreprises la responsabilité de voir elles-mêmes à la sécurité des opérations.
- 5- Un seul conducteur n'est vraiment pas sécuritaire, ex. : pour un avion nous avons un pilote et un copilote.
- 6- Un train laissé sans surveillance pendant plusieurs heures toujours dans la deuxième pente la plus élevée en Amérique du Nord, soit 5%.
- 7- La où les personnes ayant décidé de déplacer la gare de triage ont pris quels moyens pour s'assurer de la sécurité de la population de Lac-Mégantic, Nantes, Frontenac et les environs.
- 8- Ect.

MÉMOIRE

Mes principales préoccupations à l'égard de ce projet sont les suivantes :

- 1- Le projet de voie contournement a été l'un des premiers sujets que nous avons entendus dans les médias en juillet 2013.
- 2- Le déplacement de la gare de triage à Nantes, qui était situé avant dans un endroit beaucoup plus sécuritaire, n'a pas été mentionné dans les médias, à ma connaissance.
- 3- Un problème se doit d'être réglé à la source, et ce, de façon libre, appropriée et éclairée afin d'éviter de prendre des décisions sous l'émotion.
- 4- Le tracé proposé est si peu réfléchi.
- 5- L'environnement risque d'être affecté à un plus haut niveau, entre autres, les terrains humides, les érablières, les plantations, les fermes agricoles, les ravages de chevreuils, les oiseaux d'hiver au Québec, l'hibernation des ours, etc.
- 6- La nappe phréatique est à risque d'être contaminée, car les roches magmatiques (granite) s'effritent, risque pour ne plus fournir d'eau potable à la population de Lac-Mégantic.
- 7- La nature est plus forte que tout, nous n'avons qu'à penser en juillet 1996, Saguenay-Lac-Saint-Jean était frappé par une catastrophe naturelle, quand tu déplaces la nature (eau, etc.), elle reprend son chemin naturel. Donc, quand tu déplaces un marécage ou autres, ils sont à risque de reprendre leur environnement naturel. Également, la municipalité de La Patrie tout près de chez nous a vu la rivière reprendre son lit naturel, il y a quelques années, car l'eau de la rivière avait été dévié.
- 8- Etc.

L'environnement et la qualité de vie :

- 1- Le citoyen a le choix de son environnement lors de l'acquisition de sa propriété.
- 2- La qualité de vie est primordiale pour une bonne santé psychologique et physique.
- 3- Un environnement modifié par imposition est à risque d'apporter de la détresse psychologique, etc.
- 4- Le respect du patrimoine est une valeur importante à considérer.
- 5- Le ressourcement dans un environnement paisible est primordial.
- 6- Les dommages collatéraux vont en augmentant avec ce projet de voie de contournement.
- 7- La destruction complète du centre-ville a créé un sentiment de perte d'appartenance (déménagement). Un nouveau départ pour continuer à vivre dans une autre ville.
- 8- Etc.

Ce projet est inacceptable dans le milieu, car il ne règle pas la source du problème, il déplace le problème chez le voisin (ex. : quand j'ai une douleur à une dent, je vais consulter le dentiste et non une autre catégorie de professionnel).

Mes commentaires et suggestions par rapport à ce projet :

- 1- Identifier tous les risques que ce projet occasionnerait, ex. : contamination de la nappe phréatique, il est important de considérer que la ville prend sa source d'eau potable dans cette nappe (une ville sans eau est une ville sans vie), la destruction d'une voie ferrée par les pluies diluviennes, des érablières détruites et divisées, des projets domiciliaires détruits, des terres agricoles détruites et divisées, des puits détruits, des vies familiales détruites, etc. Lors des derniers relevés, la source d'eau d'un propriétaire a été contaminée, il y avait du sable dans son eau!!!

MÉMOIRE

- 2- Produire une étude de vulnérabilité avec tous les risques identifiés :
 - a. Estimation des probabilités;
 - b. Estimation des conséquences;
 - c. Estimation des niveaux d'exposition aux risques;
 - d. Capacité de réaction (évaluation qualitative et quantitative);
 - e. Indice de vulnérabilité;
 - f. Capacité à réagir;
 - g. Plan de relève;
 - h. Etc.
- 3- Augmenter l'entretien des voies ferrées au Canada pour la sécurité de toute la population serait **une mesure exceptionnelle**. L'entretien préventif sauve des vies.
- 4- Analyser le déplacement de la gare de triage dans un endroit sécuritaire et de qualité, initiative appuyée par des murs protecteurs, au besoin.
- 5- Apporter le correctif nécessaire à la courbe de la voie ferrée au centre-ville afin de diminuer l'angle pour qu'elle respecte la norme de sécurité.
- 6- S'assurer que les trains qui demeurent à la gare de triage à Nantes dans la deuxième pente la plus haute en Amérique du Nord demeurent sous surveillance humaine constante, en plus d'ajouter des dérailleurs automatiques, afin de respecter la sécurité pour toute la population de Lac-Mégantic, Nantes, Frontenac et les environs.
- 7- Écouter l'ensemble de la population de Lac-Mégantic, Nantes, Frontenac et les environs et surtout tenir compte de leurs revendications. Il y a des personnes souffrantes qui n'apparaissent malheureusement pas dans les statistiques.
- 8- Revoir la formation auprès de pompiers en lien avec le transport ferroviaire.

Je suis contre la voie de contournement proposée. Pourtant, une voie alternative existe déjà, soit celle du CN qui longe le Bas-Saint-Laurent dont le train pourrait emprunter pour se rendre chez Irving au Nouveau-Brunswick, ainsi des millions de dollars d'économie (notre argent).

« Je me permets d'ajouter que la petite fille de Granby décédée et bien d'autres enfants ont des besoins de sécurité, aussi, une partie de cet argent économisé pourrait être attribué pour la protection des enfants. »

Par contre, je suis pour une gare de triage sécuritaire pour toute la population de Lac-Mégantic, Nantes, Frontenac et les environs.

Je suis pour de l'entretien préventif de toutes les voies ferroviaires du Canada soit fait selon un calendrier bien établi avec des audits à l'appui.

Je vous demande de régler le problème à la source et non de déplacer le problème chez le voisin.

J'apprécie que vous puissiez prendre en considération ce mémoire et tous les autres qui seront déposés.

Veuillez recevoir, Mesdames et Messieurs, mes salutations distinguées.


Yolande Vallée